

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 20 avril 2023

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4213-2022 Phase 2 Énergir – Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2023 / DÉPÔT DE LA LISTE DES SUJETS D'INTERVENTION EN DATE DU 20 AVRIL 2023
N/D : 1001-151-2

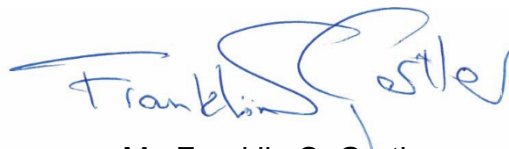
Chère consœur,

Par la présente et conformément à la décision procédurale de la Régie D-2023-043 ([Pièce A-0020](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) dépose sa liste des sujets d'intervention relatifs au Plan d'approvisionnement, au PGEÉ et aux propositions de modifications aux suivis des projets d'investissement.

Le ROEE se réserve la possibilité d'ajouter certains sujets d'intervention, le cas échéant, lors du dépôt de sa demande d'intervention dans la présente phase du dossier mentionné en objet, devant être déposée le 23 mai 2023.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE



par : Me Franklin S. Gertler

FSG/bz

c.c. (courriel seulement)
M^e Vincent Locas (Énergir)
Dossiers règlementaires Énergir
Jean-Pierre Finet, analyste du ROEE
Coordination ROEE